



La Région Hauts-de-France, forte de ses 6 millions d'habitants, rassemble cinq départements : Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais et Somme.

À travers sa stratégie rev3, elle s'engage dans le développement d'un territoire plus durable et compétitif, misant sur la transition énergétique, la réindustrialisation verte, et la préservation de l'environnement.

Contact :
Région Hauts-de-France

151 Avenue du président Hoover
59555 LILLE CEDEX

Tél. : [33+\(0\)3.74.27.00.00](tel:3320374270000)

Site Internet :

<https://www.hautsdefrance.fr/>

Le point de vue de la Région Hauts-de-France

EN SYNTHÈSE

La Région Hauts-de-France soutient une transition énergétique ambitieuse à travers sa feuille de route rev3, articulée autour de l'efficacité énergétique, de la production d'énergie décarbonée et de l'innovation industrielle. Le projet de construction de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines représente une opportunité stratégique pour répondre aux défis de la décarbonation et renforcer la souveraineté énergétique nationale, tout en étant source de création de valeur et d'emplois pour le territoire régional.

Cependant, la Région insiste sur l'importance d'un projet exemplaire, intégrant les principes de durabilité et de concertation publique. Nous soutenons la pertinence d'articuler fortement le nucléaire et les énergies renouvelables, en lien avec notre engagement pour un mix énergétique équilibré et résilient.



La feuille de route rev3 place la transition énergétique et la production d'énergie décarbonée au cœur du développement régional. Les réacteurs nucléaires, en tant que source d'énergie bas-carbone, jouent un rôle fondamental dans la lutte contre le changement climatique et l'atteinte des objectifs de neutralité carbone d'ici 2050.

La nécessaire complémentarité avec les énergies renouvelables

La Région Hauts-de-France a voté en juin 2024 la version actualisée de sa feuille de route rev3, marqueur du mandat 2021-2028. Cette feuille de route confirme l'objectif ambitieux de décarbonation du territoire régional à horizon 2050.

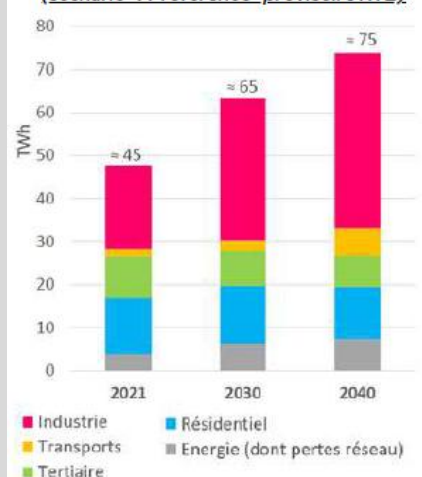
L'une des cibles opérationnelles de cette démarche est l'augmentation de la production d'énergie décarbonée.

Le scénario « SNBC2 régionalisée » du SRADDET vise une baisse de 36% de la consommation finale d'énergie en 2050, avec un fort recul des énergies fossiles au profit des énergies décarbonées, à la fois par le développement des énergies renouvelables (EnR), de la consommation électrique (+54%) et de l'hydrogène décarboné.

Par sa complémentarité avec la production d'énergies renouvelables, le développement de l'énergie nucléaire sur le territoire régional contribuera à l'atteinte de cet objectif.

Le nucléaire en région Hauts-de-France doit s'inscrire dans un mix énergétique où les énergies renouvelables occupent une place croissante. En effet, la dynamique régionale d'accélération de la production d'énergies renouvelables (en particulier le solaire) requiert une plus grande flexibilité ayant pour objectif de garantir une production stable d'électricité décarbonée. C'est pourquoi le déploiement de nouveau réacteurs nucléaires sur le site de Gravelines contribuera à la gestion de l'intermittence des EnR en Région.

Consommation dans les HDF prévue dans le SDDR 2024 (scénario "A-référence" provisoire RTE) ⁽¹²⁾



(12) Enjeux du réseau de transport d'électricité des Hauts-de-France d'ici 2040 - RTE - Avril 2024

Le nucléaire : un levier clé pour répondre à la hausse des besoins énergétiques et accélérer la décarbonation industrielle et des transports

L'implantation de nouveaux EPR (réacteur pressurisé européen) à Gravelines répond à un enjeu stratégique : faire face à l'augmentation des besoins en électricité dans les années à venir, particulièrement en Hauts-de-France, où la décarbonation de l'industrie et des transports représente une priorité.

Dans la région et particulièrement dans le Dunkerquois, territoire clé pour l'industrie lourde (sidérurgie, métallurgie, chimie), la transition énergétique nécessitera des volumes croissants d'électricité bas-carbone pour électrifier les procédés industriels et produire de l'hydrogène vert, indispensable à la réduction des émissions de CO₂. Par ailleurs, l'électrification des transports, du fret et des infrastructures portuaires accélérera également la demande énergétique.

Les futurs EPR de Gravelines assureront une production massive, fiable et décarbonée, essentielle pour répondre à ces besoins croissants tout en garantissant la compétitivité des entreprises locales. Ce projet constitue ainsi une pierre angulaire pour conjuguer attractivité économique, transition écologique et souveraineté énergétique au service des Hauts-de-France.

Développement économique : Renforcement de l'écosystème local et de la filière autour des technologies nucléaires en Hauts-de-France

Depuis 10 ans, la Région Hauts-de-France et le réseau CCI Hauts-de-France accompagnent Nucléi, le programme de développement et d'accompagnement des entreprises régionales de la filière du nucléaire en visant trois objectifs :

- Faciliter l'accès des entreprises des Hauts-de-France à des marchés du nucléaire porteurs d'activité et d'emplois ;
- Accompagner les entreprises régionales du secteur nucléaire et celles qui souhaiteraient intégrer ce secteur d'activité ;
- Animer et valoriser la filière nucléaire des Hauts-de-France.



L'existence de ce programme en Hauts-de-France est la preuve d'une Région tournée vers des enjeux de décarbonation et de réindustrialisation.

Formation et emplois : plan ambitieux de formation pour maximiser les retombées économiques et sociales pour les habitants des Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France accompagne le développement des compétences et intervient pour adapter et structurer l'offre de formation en lien avec les besoins des entreprises impliquées dans la construction et le fonctionnement des EPR de Gravelines en lien avec la filière et l'Université des Métiers du Nucléaire.

Ce projet est une réelle opportunité d'action pour le développement de filière de métier d'avenir dans un secteur en tension. Ce projet industriel sera l'occasion de :

- Analyser les besoins et les qualifications clés pour l'ensemble des phases du projet ;

- Déployer des programmes de formation de proximité ;
- Mettre en œuvre des actions spécifiques pour les habitants des territoires en mobilisant les réseaux locaux de l'emploi (France Travail).

Ces actions visent à maximiser les retombées sociales et économiques en favorisant l'employabilité locale et une meilleure résilience économique grâce à une main-d'œuvre qualifiée pour des projets industriels d'envergure.

La Région Hauts-de-France réaffirme ainsi son engagement en faveur d'un développement territorial inclusif et durable pour lequel l'implantation des nouveaux EPR à Gravelines est une réelle opportunité.

Renforcer l'acceptabilité sociale et garantir une sécurité exemplaire

L'implantation de nouveaux EPR à Gravelines nécessite une attention particulière aux questions d'acceptabilité sociale et de sécurité, deux piliers fondamentaux pour la réussite du projet. La proximité des habitants et des travailleurs industriels appelle la transparence sur les enjeux, les bénéfices et les risques associés à cette infrastructure. Il est crucial de maintenir un dialogue ouvert avec les parties prenantes, en valorisant les retombées positives.

ZOOM SUR LES SMR

Les SMR (*Small Modular Reactors*) représentent une innovation stratégique et complémentaire aux grandes centrales comme les futurs EPR de Gravelines. Leur modularité et leur taille réduite offrent une flexibilité idéale pour répondre à des besoins énergétiques localisés, notamment dans les zones industrielles ou rurales. En Hauts-de-France, cette technologie pourrait **favoriser une production énergétique décentralisée et bas-carbone, renforçant ainsi l'équité territoriale**. Tandis que les EPR garantissent une production massive et stable pour les besoins nationaux et régionaux, **les SMR viendraient compléter cette offre en répondant aux spécificités locales, permettant à des territoires éloignés** des grands centres de bénéficier également des retombées de la transition énergétique.

Parallèlement, la priorité absolue donnée à la sûreté nucléaire doit être réaffirmée à chaque étape, depuis la conception des réacteurs jusqu'à leur exploitation. Le site de Gravelines, fort de son expérience dans l'exploitation sûre de six réacteurs, constitue un atout pour démontrer la faisabilité et la fiabilité du projet, tout en répondant aux attentes légitimes des populations en matière de sécurité et de préservation de leur qualité de vie.

Conclusion

Le projet d'implantation des nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines s'inscrit pleinement dans la stratégie de transition énergétique et de décarbonation portée par la Région Hauts-de-France à travers sa feuille de route rev3.

Ce projet représente une opportunité unique de conjuguer attractivité économique, innovation industrielle et souveraineté énergétique. En complément des énergies renouvelables, ces nouveaux réacteurs contribueront à répondre aux besoins croissants en électricité bas-carbone et sont essentiels pour la compétitivité régionale et nationale.

La Région Hauts-de-France renouvelle l'importance de mettre en œuvre une concertation transparente et inclusive avec les citoyens et les parties prenantes, tout en assurant des standards exemplaires de sécurité et de durabilité. Une attention particulière doit également être portée à la gestion des impacts environnementaux, la préservation des écosystèmes locaux et l'intégration de principes d'économie circulaire dans la phase de construction.

Par ailleurs, ce projet permettra de renforcer les filières industrielles locales, de développer des compétences clés, et de maximiser les retombées sociales et économiques, notamment à travers des initiatives de formation et d'employabilité locale.

Enfin, en intégrant pleinement le projet au sein d'un mix énergétique équilibré, la Région réaffirme son engagement en faveur d'un développement durable et résilient, exemplaire à l'échelle européenne.



Rev3 : le modèle de développement durable des Hauts-de-France

Depuis 10 ans dans les Hauts-de-France, se déploie une dynamique de développement visant tout particulièrement la transition énergétique et la décarbonation.

Dans cette perspective, une « **feuille de route rev3** » a été adoptée par la Région en 2022 (actualisée en 2024). Cette feuille de route définit 5 grandes orientations :

- La structuration et le développement de plusieurs filières économiques, dont le mix énergétique et les filières industrielles et leur décarbonation ;
- La diffusion territoriale de rev3, y compris l'adaptation au changement climatique et la valorisation de la biodiversité ;
- Le renforcement et l'adaptation des deux leviers transversaux que sont la formation et la recherche/innovation;
- La promotion des initiatives citoyennes ;
- L'intégration de rev3 dans l'organisation de l'institution régionale et dans l'ensemble de ses politiques.

Le projet d'implantation des EPR2 à Gravelines s'inscrit à double titre dans la dynamique rev3 : d'une part, par sa contribution à un mix énergétique décarboné et d'autre part avec sa participation aux enjeux transversaux de recherche/innovation, de formation et d'implication territoriale.

